

Les politiques locales de la guerre en 1793

Le district de Vervins eut à subir, sur son propre territoire, les effets des guerres menées durant la Révolution entre 1792 et 1794. Le théâtre des opérations, qui ne fut jamais très éloigné de ce district, en franchit même la frontière à deux reprises : en août, septembre et octobre 1793, puis en avril 1794. Comment l'administration du district et celle du département gèrent-elles ces moments de danger et, plus généralement, quelles furent leurs relations avec les militaires en situation de guerre ? Quels effets, pour les civils, entraîna la proximité de l'ennemi ? Les historiens constatent-ils que là, comme ailleurs, les comportements différaient selon qu'il s'agissait de défendre le territoire français ou sa propre région ?

Fin août 1793, l'ennemi s'emparait de quelques villages et, malgré une brève tentative de défense organisée par les administrateurs, la réaction populaire fut la panique et la fuite. Les administrateurs du district et du département se partagèrent entre deux attitudes. Les uns considéraient qu'ils n'avaient aucune compétence en matière de guerre et s'en remettaient complètement aux autorités militaires, même si ces dernières ne jugeaient pas que la défense du district était prioritaire. Les autres, au contraire, développèrent une politique locale de la guerre. C'est ainsi que le procureur général syndic du département de l'Aisne et un général de brigade prirent d'eux-mêmes des initiatives proprement militaires de défense. Épisode bien documenté : par chance, la correspondance entre les deux hommes a été conservée de même que les textes émanant d'autres acteurs. Nous disposons aussi d'un témoignage particulièrement précieux : le journal qu'un habitant du district, Joseph Grain, décida de tenir sur ces événements ¹.

Nous avons pris le parti de citer largement un certain nombre de ces documents. D'abord parce que la plupart d'entre eux, notamment les lettres, sont en réalité des rapports destinés à lancer des actions urgentes. Ensuite parce que les rédacteurs ne s'en tiennent pas à la seule relation de leurs stratégies : loin de les masquer, leurs écrits laissent percer des réactions personnelles, des émotions face au péril, le sentiment d'être « lâchés » par le pouvoir central et contestés, voire trahis, par les collègues. Enfin, le rapprochement de textes émanant d'acteurs occupant des positions sociales très différentes illustre, de façon

1. Joseph Grain, né en 1750, mort en 1823. Ses mémoires, inédits, couvrent la période 1750 à 1805. Autodidacte, il fut tailleur de pierres, exerça le métier de maçon, celui de relieur, puis devint, au moment de la Révolution, greffier de la municipalité de Vadencourt et arpenteur dans le cadre de la vente des biens nationaux, après quoi il reprit le métier de maçon et d'agriculteur. Il donna des événements révolutionnaires dans le district de Vervins, auxquels il participa pleinement, un tableau extrêmement précis eu égard à son engagement. Outre ses mémoires, il laissa, à Vadencourt, une maison sculptée qui existe toujours. La partie qui concerne la guerre se trouve dans le tome II, troisième livre, p. 258 et suiv. Pour une biographie de Grain, voir Marc Le Pape, « La Révolution personnelle de Joseph Grain », C. Vidal, M. Le Pape, *Des provinciaux en révolution. Le district de Vervins*. Vervins, 1990, p. 103-108.

concrète, comment, selon leur situation et aussi leurs attitudes vis-à-vis de la Révolution, les scripteurs perçoivent différemment la menace d'invasion du district.

Le « patriotisme » devient plus ardent quand le front se rapproche

Ordonnée en 1792 par l'Assemblée législative, la formation de bataillons de volontaires à partir des gardes nationales reçut, dans le district de Vervins, un début d'exécution en février 1793 : seulement 93 volontaires furent inscrits sur le registre ouvert au chef-lieu ². Le décret du 22 juillet, faisant suite à la proclamation de « la patrie en danger » et ordonnant une levée immédiate, se traduisait pour le district de Vervins par l'obligation de recruter 186 soldats ³. Les administrateurs, malgré tous leurs efforts, constataient, le 3 septembre, que moins de la moitié des communes avaient obéi, tandis que certaines n'avaient même pas envoyé un seul homme ⁴. Ils sont obligés d'attendre la fin des moissons pour adopter des méthodes plus vigoureuses et faire partir le contingent.

Bref, durant l'année 1792, tant que la guerre semble lointaine, abstraite, on constate peu d'empressement « à voler à la défense de la patrie ». Or, le 6 mai, court une rumeur selon laquelle des uhlans, massés à Chimay, se prépareraient à envahir le district : aussitôt plusieurs communes regroupent des hommes, demandent des armes ou proposent d'en acheter avec les revenus de leur conseil de fabrique ⁵. Jean Debry, Vervinois et député de l'Aisne à la Législative, s'empresse de magnifier l'événement et célébra les « vingt mille Thiérachiens » (énorme exagération, il y en eut deux ou trois cents !) qui, dans la nuit du 7 au 8 mai 1792, se seraient portés à la frontière pour défendre le pays ⁶.

Le décret de levée de 300 000 hommes, pris le 24 février 1793 par la Convention, aboutit, pour le district de Vervins, à fournir 1195 hommes ⁷, soit six fois plus que le contingent réuni à grand-peine, l'année précédente, par les administrateurs. Certes les conditions de la levée étaient différentes, néanmoins cette réquisition fut achevée en quelques jours. Il semble bien que ce contraste tint à ce que, la Belgique venant d'être reprise par les coalisés, le front n'était plus très loin ⁸.

2. E. Creveaux, « Les levées de volontaires dans le département de l'Aisne en 1792 et 1793 », *Bulletin de la Société historique de Haute-Picardie*, t. 14, 1936, p. 125.

3. Arch. dép. Aisne, délibérations du directoire du district de Vervins, L 1824, n° 1692.

4. Arch. dép. Aisne, L 1824, n° 1749.

5. Arch. dép. Aisne, L. 1824, n° 1516 et sq.

6. *Archives parlementaires*, t. XXXXIII, p. 237.

7. Arch. dép. Aisne, L 1826, délibérations n°s 104, 107 du 7 et 9 mars.

8. Nous rappelons brièvement les événements militaires concernant la région durant l'année 1793. Après l'échec de Neerwinden (18 mars) et la capitulation de Valenciennes (4 août), une partie de l'armée des coalisés met le siège devant Le Quesnoy qui est bombardé du 2 au 11 septembre, date de la capitulation. Après la victoire française de Hondshoote, les coalisés entreprennent le siège de Maubeuge qui dure du 28 septembre au 16 octobre. À partir du 6 octobre, le général Jourdan, commandant en chef de l'armée du Nord, concentre des forces à Guise, d'autres à Avesnes et à Fourmies. La bataille de Wattignies (15 et 16 octobre), gagnée par Jourdan et Carnot, permet de délivrer Maubeuge le jour suivant.

La « levée en masse », proclamée par la Convention le 23 août, concernait tous les célibataires et les veufs sans enfants de 18 à 25 ans. À cette période de danger national, le style d'action choisi par le procureur général syndic du département, Polycarpe Pottotfeux, se révèle immédiatement : non seulement le Département, devançant la Convention, avait lancé une réquisition mais il avait pris l'initiative d'étendre à 50 ans la limite d'âge de cette catégorie mobilisable⁹. C'était augmenter, de façon considérable, la réquisition légale. Les administrateurs du district de Vervins, qui savaient pourtant que l'ennemi campait à la frontière, jugèrent cette directive inexécutable si bien qu'ils envoyèrent, le 23 août, deux d'entre eux à Laon se faire préciser les termes de la levée en masse car « il va résulter du silence du département des difficultés tumultueuses dans les communes »¹⁰.

Néanmoins, les administrateurs purent recruter 2 500 hommes, armés de 600 fusils et de piques, mais sans uniformes. En revanche, lorsque l'étau des coalisés fut desserré grâce à la victoire de Wattignies et que, le 17 octobre, le siège de Maubeuge fut levé, les requis furent si nombreux à abandonner leur bataillon et à revenir dans leur commune que les administrateurs ne purent que constater le caractère « effrayant » de la désertion¹¹. Un peu plus tard, le 4 novembre (14 brumaire an II), le District dut nommer un commissaire général « pour aller dans toutes les municipalités découvrir et faire partir les citoyens qui n'ont pas répondu aux réquisitions ou qui sont revenus, indûment, de l'armée »¹². Rien n'est dit des résultats de cette enquête, mais l'on peut conjecturer qu'elle n'atteignit pas son objectif. En effet, trois mois plus tard (le 5 février 1794, 16 pluviôse an II), les administrateurs menaçaient de dénoncer au Comité de Salut Public les officiers municipaux qui ne feraient pas de recherches dans leur commune « afin de découvrir ces lâches soldats qui quittent leurs drapeaux »¹³.

Au vrai, dès que la Convention pratiqua le système de la « réquisition à outrance », selon l'expression de Daniel Reichel¹⁴, les administrateurs furent, de leur propre aveu, accaparés par les incessantes demandes de vivres, de fourrage et de chevaux, qui pesaient sur une région pauvre. Aussi devaient-ils consacrer beaucoup de temps et de moyens à contraindre les cultivateurs qui réagissaient

9. Il existe deux études biographiques concernant Pottotfeux. Auguste Matton, « Pottotfeux, procureur-général-syndic du département de l'Aisne », *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*, 4^e série, t. III, 1880, p. 173-310 et Guy Marival, « Polycarpe Pottotfeux ou les infortunes de la vertu ? » *Colloque Grandes figures de la Révolution française en Picardie*. Blérancourt, 1989, p. 226-235.

10. Arch. dép. Aisne, L 1827, n° 413.

11. Arch. dép. Aisne, L 1827, n° 789.

12. Arch. dép. Aisne, L 1827, n° 827.

13. Arch. dép. Aisne, L 1828, n° 142. On ne sait pas quelle suite fut donnée à cette injonction. Le registre des délibérations du district, tenues du 19 mars au 31 juillet 1794, a disparu.

14. D. Reichel, in *Atlas de la Révolution française, 3, L'armée et la guerre*. Paris, 1989, p. 46.

aux demandes « avec l'égoïsme qui caractérise presque tous les individus de cette classe », ainsi que le constate amèrement une délibération ¹⁵.

L'effort de guerre, exigé par la Révolution, fut soutenu par les administrateurs du district avec le légalisme qui leur fut habituel, légalisme dont Bernard Plongeron a fortement marqué qu'il tenait à une volonté politique délibérée : « En tous domaines et à tous moments, les élus vervinois entendent appliquer la loi ... toute la loi ... mais rien que la loi, sans surenchère, sans violence verbale ou physique. [...] S'agit-il, au péril d'une économie précaire, de contribuer à l'effort de guerre par les réquisitions de subsistances et les assignats ? Le district le fait dans la loyauté » ¹⁶.

Les levées en hommes ne suscitèrent pas non plus de révoltes ouvertes mais des résistances passives ou des désertions qui se produisaient lorsque le péril s'éloignait de la frontière. Or, c'est dans ce contexte d'adhésion aux conditions d'un État de droit, adhésion qui n'excluait nullement une défiance active à l'égard des opportunistes se donnant le masque du zèle révolutionnaire, que, sous la pression de l'ennemi aux frontières, des administrateurs civils prirent, durant quelques semaines, des initiatives militaires ne relevant ni de leurs compétences, ni de leurs responsabilités officielles.

Rumeurs et panique : du 26 août au 7 septembre 1793

Les documents d'archives, notamment les délibérations du District, mettent en lumière une donnée qui explique, pour une part, les réactions des administrateurs : ils ne savaient pas ce qui se passait réellement sur le front, ne leur arrivaient que des rumeurs souvent contradictoires. Aussi, le 27 mars 1793, envoyèrent-ils un homme de confiance se renseigner à Avesnes, à Maubeuge et à Mons, car ils avaient entendu « des bruits des plus alarmants » sur la perte de la Belgique et le repli en catastrophe sur Valenciennes et Maubeuge. Leur messenger confirma la prise de Mons, apprit que le quartier général français se situait à Valenciennes mais ne put rapporter de nouvelles plus précises. Plus tard, vinrent des directives pour envoyer les requis à Valenciennes et à Maubeuge. Après cette alerte, les administrateurs restèrent sur le qui-vive, organisèrent une circulation de messages avec les municipalités de Maubeuge et d'Avesnes pour tenter de connaître les mouvements de l'ennemi. Il reste que, dépourvus de toute information sur les stratégies militaires mises en œuvre sur le front nord et nord-est, ils ne pouvaient rien contre les rumeurs et les paniques qui ne cessaient de parcourir le district et l'ensemble du département.

Le 26 août, les administrateurs, qui lançaient les opérations de recrutement liées à la levée en masse, venaient d'apprendre par « des renseignements

15. Arch. dép. Aisne, L 1827, n° 444.

16. B. Plongeron, *Préface*, in C. Vidal et M. Le Pape, *op. cit.*, p. VIII.

certains » que l'ennemi s'approchait du canton de Wassigny, situé au nord du district, dans la partie la plus accessible aux assiégeants du Quesnoy. De fait, une lettre de Dufour, curé de Wassigny, envoyée la veille, les avaient amplement informés. « Citoyens. Je vous préviens que l'ennemi avance à grand pas sur la terre sacrée de la liberté [...] J'ai fait sonner l'alarme pour pouvoir le repousser en cas d'invasion sur notre commune, mais n'étant pas en force suffisante, nous n'avons pu aller à sa rencontre. Je vous demande de nous envoyer des secours [...] Je demande aussi que vous fassiez arrêter le maire et le maître d'école de ma commune, ainsi que plusieurs autres personnes suspectes, principalement les deux premiers qui m'ont menacé parce que j'avais fait sonner le tocsin [...] Pour les personnes suspectes ci-dessus nommées l'un est parent d'un curé émigré, l'autre était fermier du ci-devant prince de Condé [...] Je suis sauvé à Étreux, étant menacé d'être tué, mais le tocsin sonne partout [...] Envoyez-nous du secours et ça ira. Pour le présent, c'est la plus grande désolation, chacun se sauve dans les bois. Tout le monde murmure de ne point avoir de troupe [...] »¹⁷. Ces passages synthétisent de façon réaliste la situation matérielle et morale des villages : pas de résistance, fuite générale, conflits politiques entre « patriotes » et « aristocrates » et, par-dessus tout, la conviction que, face à l'ennemi, seuls les militaires sont capables d'intervenir.

Tout d'abord, le sentiment des administrateurs du district fut que les civils pouvaient se défendre à condition de s'opposer immédiatement à la débandade villageoise et de s'organiser. Ils adressèrent des messages à toutes les communes du district, leur enjoignant de former immédiatement un piquet de gardes nationaux et de les envoyer se regrouper, munis de vivres pour trois jours, à Étreux, non loin de Wassigny. Un ancien officier, « qui a passé par tous les grades militaires », fut nommé commandant en chef par le District, un administrateur devait se concerter en permanence avec lui. Toutes les six heures, un courrier serait dépêché à Vervins. L'arrêté précisait enfin que les hommes composant cette petite troupe (1 433 hommes) n'étaient pas les « jeunes citoyens » requis pour la levée en masse¹⁸.

En même temps qu'ils lançaient ce dispositif de résistance, les administrateurs adressaient un message d'alarme au Conseil permanent du département (« L'ennemi, cette horde d'esclaves a osé depuis deux jours venir souiller le territoire du district de Vervins ») et proposaient un projet de défense (« Dans les circonstances présentes sans être militaires, voici notre projet »)¹⁹.

17. Arch. dép. Aisne, L 1083.

18. Arch. dép. Aisne, L 1827, n° 431.

19. Arch. dép. Aisne, L 1084. Il est intéressant de constater que ce plan différait complètement de celui qu'adopta le général Beauregard. Alors que les administrateurs préconisaient de placer des divisions près de la frontière et d'installer le quartier général à Wassigny, le général regroupa toutes ses forces à Guise.

Pottofeux décida que le général de brigade, Victor Beauregard ²⁰, venant d'arriver à Laon, se rendrait sur le champ dans les zones menacées des districts de Vervins et de Saint-Quentin ²¹.

Le 27 août, Beauregard confirma au Conseil permanent du département l'avancée de l'ennemi, décida d'installer son quartier général à Guise et, le lendemain, Polycarpe Pottofeux, le procureur général syndic du département, lui répondit en recommandant « les plus grandes précautions à l'égard de la ville de Guise qui a très mauvais esprit » ²². Désormais, durant tout le mois de septembre, Pottofeux, travaillant en collaboration étroite avec Beauregard, ira en personne sur le terrain conduire les opérations.

Les deux hommes agirent alors comme si le général Belair, qui exerçait pourtant son commandement sur cette partie de l'Aisne et était installé à Laon, ne comptait pas. Mais il est vrai que, le 28 août, celui-ci avait répondu au Département de s'adresser au commandement de l'armée du Nord pour obtenir des troupes : « Ici, il n'y a rien, absolument rien du tout » ²³. Il est encore non moins vrai que le général en chef de l'armée du Nord, Houchard, avait répondu, le 30 août, à Pottofeux qui demandait des secours : « Que les Républicains de ces communes se lèvent, qu'ils s'arment de fourches, de dards et de faux ; qu'ils tendent des pièges à ces brigands, et bientôt ils ne souilleront plus de leur présence le territoire des communes » ²⁴. N'était-ce pas l'inviter, en termes patriotiques, à ne compter que sur lui-même ?

Or, qu'advint-il des « Républicains de ces communes », en l'occurrence la petite troupe rassemblée par le District de Vervins pour l'opération de défense, organisée à Étreux ? Le 2 septembre au soir, l'ancien militaire qui la commandait envoyait à Guise, distante de 11 kilomètres, un courrier destiné au général Beauregard, réclamant des secours qui « peut-être encourageront nos pusillanimes ». Quant au commissaire, nommé par le District, ayant perdu toute illusion, il écrivait de son côté : « L'ennemi nous a attaqué aujourd'hui sur deux points différents. Nos troupes citoyennes ont été mises totalement en déroute. Les 3/4 du rassemblement sont partis et peut-être que demain matin, il n'y aura plus personne » ²⁵. Beauregard, n'avait que peu d'hommes pour défendre Guise ; il ne pouvait en sortir. Tous les projets de défense fondés sur la résistance des

20. Le général de brigade Victor Beauregard ne doit pas être confondu avec le général de division Pierre-Raphaël Paillot de Beauregard qui combattit, en octobre 1793, sous les ordres de Jourdan, commandant en chef de l'armée du Nord.

21. Arch. dép. Aisne, L 1804.

22. Arch. dép. Aisne, L 1088.

23. Arch. dép. Aisne, L 1088.

24. Arch. dép. Aisne, L 1088.

25. Arch. dép. Aisne, L 1804.

populations villageoises, que ces projets émanent du District ou du Département, avaient révélé leur caractère parfaitement irréaliste ²⁶.

C'est alors une panique générale : le District écrit, le 3 septembre, au Conseil départemental : « Nos administrés enlèvent leurs meubles et ne songent plus qu'à leurs intérêts » ²⁷ ; les administrateurs eux-mêmes sont gagnés par le climat d'effroi ; ainsi, toujours au Conseil départemental : « Notre ville est sur le point d'un moment à l'autre d'être envahie par l'ennemi. [...] Si vous ne requérez sur le champ la colonne de troupes qui traverse dans ce moment le département et qui se dirige sur le nord, craignez l'invasion de tout le département et le ravage de toutes les campagnes » ²⁸. Les administrateurs font transporter à Laon leurs papiers les plus importants et les fonds du district (confiés au ci-devant curé de Vervins, « connu pour son civisme et sa loyauté »). À observer l'état d'esprit des administrateurs, tel qu'il apparaît dans leurs délibérations, à examiner les mesures qu'ils prennent, on s'explique mieux le constat que Caignard, un administrateur du département, adresse au Conseil le 9 septembre : « On ne peut plus guère compter sur les habitants des campagnes la plupart frappés de terreur » ²⁹.

Les mémoires de Grain confirment très exactement le diagnostic de Caignard. Les villageois, démunis d'armes et de compétences militaires, incapables à se défendre, démoralisés, terrorisés, comptaient d'abord sur des interventions extérieures avant de penser à leur propre action ainsi que le montre si bien, non sans un certain comique involontaire, une adresse au Département, en date du 27 août, libellée par plusieurs maires des communes menacées : « Les officiers municipaux desdites communes sollicitent à grands cris les prompts secours dont les habitants intrépides défenseurs de la patrie ont besoin pour repousser l'ennemi » ³⁰.

C'est, en effet, le 24 août 1793 que Grain décida de tenir un journal ³¹ car, ce jour-là, les villageois entendent que l'ennemi pille Mennevret, non loin de Vadencourt, son village (la nouvelle ne sera consignée par le District que le 26). Il cache ses biens et s'apprête à fuir dans la nuit avec ses quatre enfants (Grain est veuf). Il est trois heures du matin lorsque des hommes, venus des villages voisins, arrivent. « Ils forcent les hommes et les garçons de Vadencourt de partir avec eux. Ils avaient tous des armes et il n'y en avait point à Vadencourt. Je ne me fis point prier, je pars avec eux avec mon bâton à arpenter pour toute arme. Nous partons pour Mennevret dont la municipalité avait requis toutes les

26. Même le général Beaugard avait, au tout début, compté sur les civils du district. Ainsi, le soir du 28 août, dans une lettre à Pottofeux : « Cinq cents hommes armés que j'aurai demain du district de Vervins pourra me faciliter [la tâche] ». Arch. dép. Aisne, L 1088.

27. Arch. dép. Aisne, L 1084.

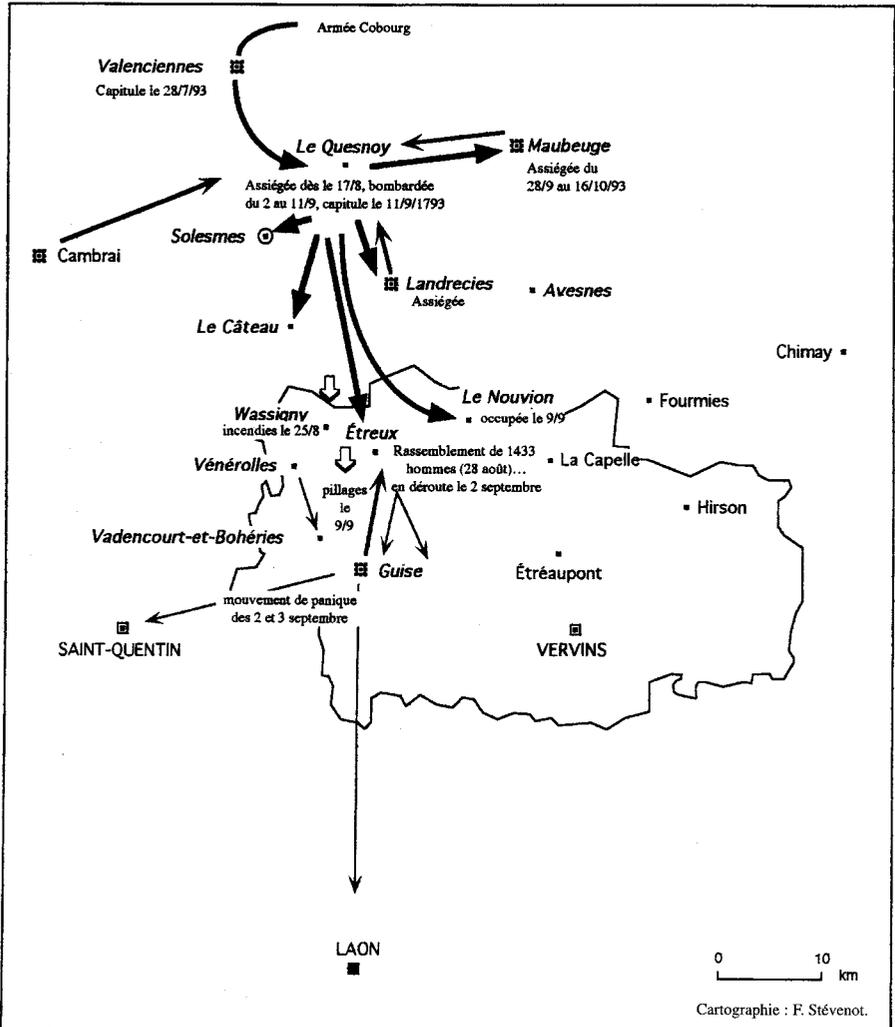
28. Arch. dép. Aisne, L 1805.

29. Arch. dép. Aisne, L 1085.

30. Arch. dép. Aisne, L 1084.

31. « J'ai commencé à colliger jour par jour ce qui m'est particulier » ; plus tard, il s'aidera de ces notes pour écrire le récit des événements.

**LE DISTRICT MENACÉ
(août-septembre 1793)**



- | | | | |
|---|-------------------------------|---|---|
| ▣ | Fortresses "Vauban" | ➡ | Opérations des armées coalisées (Cobourg) |
| ■ | Chef-lieu du département | ➡ | Tentatives de dégagement du Quesnoy (12/9/1793) |
| ▣ | Chef-lieu de district | ➡ | Débandade des 2 et 3/9/1793 |
| ⊙ | Quartier général des coalisés | ↙ | Vénérolles |
| | | ⤵ | Expéditions ponctuelles des coalisés |

communes voisines pour leur prêter main-forte [...] Arrivés à ce village, nous y trouvons une quantité prodigieuse de paysans, les uns armés de faux, les autres de fusils, ceux-ci de fléaux, ceux-là de sabres. Enfin, l'on eut dit que c'était le dernier jour de l'existence du genre humain, tous les visages respiraient la crainte, l'horreur, l'effroi et l'ardeur de la vengeance [...] Là, je vis une multitude de paysans armés, comme je viens de le dire, assemblés tumultueusement, sans ordre et encore moins de discipline. Chacun voulait commander et personne ne voulait obéir, chacun se postait à sa mode, la plupart étaient ivres ». Mais rien ne se passe, si bien que Grain, lassé, va attendre les événements dans une auberge. Finalement, la foule intercepte un homme du pays, suspect de servir de guide aux uhlands et le tue presque avant de le remettre aux membres de la municipalité de Mennevret.

Le surlendemain, Grain apprend que Wassigny brûle : les habitants de Vadencourt, persuadés que tout le district va être envahi, partent pour Laon. Lui-même s'arrête à Guise, à 7 kilomètres de Vadencourt. Il revient le 29 août chez lui et va rejoindre un piquet de garde non loin de Mennevret. De retour à Vadencourt, le 30 août, il note la publication du décret de levée en masse des jeunes gens de 18 à 25 ans. Le 2 septembre, il entend crier que Mennevret est tombée. « Je sors avec précipitation et je vois réellement des dragons courant à toutes brides [...] On entendait dans les rues : voilà les ennemis ! [...] Chacun se sauvait et on ne savait où se sauver ». Après des hésitations et des allers-retours, il suit un courant de foule qui va dans la direction de Saint-Quentin³². Ce même jour, on s'en souvient, la « troupe citoyenne » massée à Étreux s'était enfuie à la première apparition de l'ennemi. Ces épisodes offrent le modèle de tous les autres, relatés par Grain : une rumeur déclenche une panique, suivie d'une tentative de défense qui tourne au plus grand désordre. Ils corroborent le rapport d'un commissaire du District sur la débandade qui se produisit à Étreux : « La troupe citoyenne [...] ne fera rien qu'autant qu'elle ne sera pas stimulée par une troupe réglée. Sans cela, on ne peut se fier à elle, même pour la garde d'un pont »³³.

Cette première alerte, si instructive à l'égard de l'état d'esprit des populations du district, n'avait duré qu'une grosse semaine et, le 7 septembre, le District, tout à fait rassuré, envoyait une lettre à Pottofeux : « La scène change et la joie renaît dans tous les cœurs. On nous assure que les brigands qui ravageaient notre territoire l'ont abandonné »³⁴. Après quoi, les administrateurs annoncent, sans autre commentaire, que les travaux de retranchement ordonnés par le général

32. Le 4 novembre, il est toujours à Ribemont, non loin de Saint-Quentin. Il apprend que l'ennemi n'est même pas arrivé à Mennevret et décide de repartir à Vadencourt.

33. Arch. dép. Aisne, L 1084.

34. Arch. dép. Aisne, L 1084.

Beauregard à Étreaupont sont suspendus : les ouvriers n'ont pas accepté le taux de paiement qui leur était proposé ! L'intense soulagement exprimé par le District n'eut pas sur Pottotfeux l'effet escompté : la missive des administrateurs acheva de le convaincre qu'il était temps qu'il prenne personnellement les choses en main.

Les politiques locales de la guerre : l'administrateur et le général

Beauregard avait, à grand-peine, réuni une troupe de 800 hommes, insuffisante à repousser l'ennemi. Il réussit cependant, le 12 septembre à entrer dans Le Cateau (l'objectif était de déloger l'ennemi de son quartier général de Solesmes), mais dut battre en retraite faute d'arrière pour le soutenir, la colonne demandée n'étant pas arrivée. Dans une lettre du 16 septembre aux représentants du Comité de Salut Public à Maubeuge, Beauregard explique que s'il avait pu bénéficier de cette force supplémentaire, il aurait « repoussé l'ennemi qui était effrayé jusqu'à Valenciennes »³⁵.

Or les effectifs sur lesquels avait compté Beauregard n'arrivèrent à Guise que le lendemain ; par ailleurs ils étaient venus sous le commandement d'un civil, le procureur général syndic de Laon. Pourquoi ce retard et pourquoi un administrateur de cette importance quittait-il son poste pour se mettre à la tête d'une armée ? Cette séquence d'événements, si peu ordinaire, ne pouvait qu'engendrer les soupçons des autorités supérieures, prompts à s'éveiller dans de telles circonstances. C'est à ce titre que nous intéressent tout particulièrement la lettre de Beauregard car, prévenant les critiques, il justifie son action et celle de Pottotfeux. Dans un premier temps, il lui faut mettre en évidence, mais discrètement, la mollesse des responsables installés à Laon et, dans un second temps, contester vigoureusement les tentatives du Département pour contrecarrer leur stratégie de défense.

C'est tout d'abord une affirmation en forme de bulletin de victoire : « Il [le ministre de la guerre] sait le peu de forces que j'avais, il connaît les moyens que j'ai employés pour contenir l'ennemi qui était vingt fois plus en forces que moi. Malgré cela, j'ai eu l'avantage d'écarter du département de l'Aisne des ravages auxquels des partis puissants se livraient ». Le principal accompli – empêcher l'ennemi d'avancer –, le demi-échec – ne pas l'avoir délogé de son camp de Solesmes – est à la fois relativisé et expliqué : « Je n'en suis pas moins entré dans Le Cateau, mais je n'ai pas pu pousser plus loin de crainte d'être enveloppé et parce que je n'avais pas derrière moi la force républicaine que le Département avait fait lever ».

Le retard dans l'envoi des troupes n'explique pas seulement pourquoi l'opération n'a pas abouti, il légitime complètement, aux yeux du général,

35. Arch. dép. Aisne, L 1088.

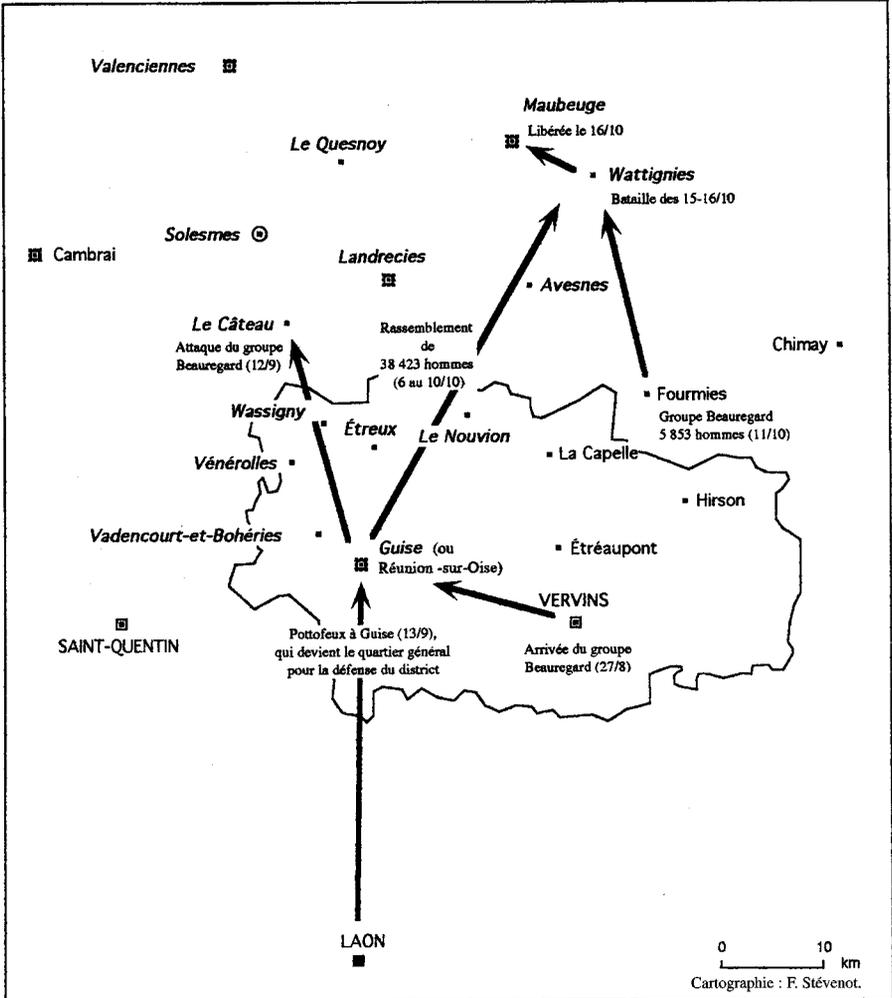
l'initiative de Pottofeux. Il rappelle en effet que l'ordre, pris à Laon par le général Belair, de faire partir d'urgence une colonne de 400 hommes avec des canons ne fut tout simplement pas exécuté. « Le peuple de Laon s'amusa à délibérer. Les hommes des réquisitions ne voulurent point partir sans que des hommes mariés marchassent avec eux ». Cette absence d'autorité du général et du Conseil du département contraste, selon le récit de Beauregard, avec la détermination d'un seul homme, grâce à qui une attitude de lâcheté se transforma en un élan patriotique. Le passage vaut d'être cité *in extenso*. « Le procureur général syndic voyant que le temps s'écoulait en vaines discussions donna le premier l'exemple et offrit de conduire au combat tous ceux qui voudraient le suivre. L'impulsion fut si forte que tous les citoyens de la ville de Laon s'armèrent et marchèrent, le procureur général dans les rangs. Aussitôt que cette nouvelle fut répandue, toutes les communes s'armèrent de piques et de faux et suivirent la colonne partie de la ville de Laon. Je dois vous le dire, si cette colonne fut arrivée à temps, surtout d'après le courage que tous les citoyens ont manifesté, le camp de Solesmes aurait été levé et j'aurais repoussé l'ennemi qui était déjà effrayé jusque dans Valenciennes ».

Ainsi, du 26 août au 13 septembre, ces deux hommes, le général et le procureur général syndic, avaient-ils pris l'essentiel des décisions de défense, forçant manifestement la main au général Belair, bousculant les réticences ouvertes des administrateurs du District de Laon. Il faut cependant rappeler que Pottofeux avait cherché à « prendre la température » du Comité de Salut Public : il avait chargé Moricourt, un administrateur du département de l'Aisne et commissaire de ce département auprès du Comité de Salut Public et de la Convention nationale, de lui faire part des réactions du Comité à un compte rendu du général Belair et au plan de défense du département. La réponse de Moricourt, en date du 7 septembre, ne laissait pas d'espoir quant à la position du Comité ³⁶ : « [...] J'ai eu beau insister sur la réalité des faits contenus dans les lettres que j'ai déposées, on s'obstine à croire ou à feindre de croire que nous n'agissons que d'après un danger imaginaire, une terreur panique. Du reste, m'a-t-on dit, si le peuple souffre, s'il est attaqué, c'est à tout de le défendre et l'on ne peut affaiblir l'armée pour envoyer des troupes dans quelques hameaux ».

Aux initiatives militaires Pottofeux n'avait pas hésité à ajouter des mesures politiques retentissantes. Le quartier général de la défense du district de Vervins avait été fixé à Guise ; Pottofeux, se défiant de la municipalité, établit une liste de 29 suspects, Beauregard en fit arrêter 17 le 4 septembre et les transféra immédiatement à Laon : parmi ces derniers, le greffier et le procureur de la commune (alertés par la rumeur, 11 avaient réussi à prendre la fuite). Aux administrateurs de Vervins, qui demandaient des explications, Pottofeux se contenta de répondre qu'il s'agissait de personnes « parfaitement suspectes » et

36. Arch. dép. Aisne, L 1087.

LA REPRISE EN MAINS
 (12 septembre - 17 octobre 1793)



- | | | | |
|---|--------------------------|------------|--|
| ▣ | Fortresses "Vauban" | ⊙ | Quartier général des coalisés |
| ■ | Chef-lieu du département | → | Opérations françaises de reconquête |
| ▣ | Chef-lieu de district | Vénérolles | Localité prise ou menacée par les coalisés |

0 10 km
 Cartographie : F. Stévenot.

ajouta que le District pouvait, lui aussi, prouver sa vigilance : « Rien ne vous empêche de nous envoyer une délibération pour purger le Conseil général de la Commune de Guise »³⁷. Au lieu de cela, le District défendit les deux municipaux arrêtés, affirmant qu'ils étaient des citoyens zélés, se plaignant de n'avoir « aucune connaissance des motifs qui ont déterminé l'arrestation des pétitionnaires »³⁸.

Pottofeux, encourageant une société révolutionnaire, s'occupa, tout le temps qu'il passa dans la ville, à prévoir et contrecarrer les menées des « espions », des « suspects », des « aristocrates ». Le général débaptisa Guise qui devint Réunion-sur-Oise. Grain, qui partageait les préventions de Pottofeux sur Guise, commenta la mesure : « À l'occasion de cette cérémonie, les Guisarts ont fait des réjouissances et des illuminations un peu forcées, car les habitants de cette petite ville n'ont jamais aimé la Révolution parce qu'elle leur a fait perdre tous leurs établissements de l'ancien régime ».

On s'imagine bien que l'énergie déployée par les deux hommes, qui n'hésitaient pas à faire individuellement acte d'autorité (la lecture des nombreuses lettres, billets et arrêtés qui ont été conservés aux archives départementales de l'Aisne témoigne de leur détermination à être obéis) ne suscita guère l'unanimité. Ainsi, dès le 14 septembre (le surlendemain du départ de Pottofeux), le Conseil permanent du département de l'Aisne rappelait à Laon le procureur général syndic et les administrateurs-commissaires qui l'avaient accompagné ; le 15 septembre, ce Conseil arrêtait que les hommes de moins de 18 ans et de plus de 25 ans devaient rester dans leurs foyers : c'était dissoudre l'essentiel de la troupe levée par Pottofeux. Cette mesure explique la seconde partie de la longue lettre de Beauregard aux représentants du Comité de Salut Public, lettre dont nous avons commencé plus haut l'analyse. Il se dit « entravé » par l'arrêté du Département auquel il décide tout simplement de ne pas obéir. « Je vous déclare que sans égard à un arrêté dont j'attends la prompte rétractation, j'ai donné ordre à tous les garçons qui composent cette petite armée de rester provisoirement à leur poste, jusqu'à ce que je vous ai rendu compte. Si on me laisse sans armée, il est inutile de me conserver le titre de général ». De son côté, Pottofeux dut s'employer avec la dernière énergie à faire changer ses collègues d'avis, car, le 17 septembre, le Conseil rétractait son arrêté du 14, renvoyait à Guise Pottofeux et deux administrateurs.

Pottofeux resta à Guise jusqu'au 1^{er} octobre. Il s'agissait de fortifier la ville, d'établir une redoute sur l'Oise (le camp de Bohéries), de repousser les incursions de l'ennemi dans les villages. Le rôle essentiel du procureur général syndic était de maintenir au camp les hommes qu'il avait enrôlés le 12 septembre.

37. Arch. dép. Aisne, L 1084.

38. Arch. dép. Aisne, L 1827, n^{os} 503 et 510.

La teneur de l'arrêté départemental, rappelant une partie des hommes requis par Pottotfeux, avait filtré, si bien que, malgré les ordres de Beauregard, beaucoup d'entre eux, se considérant injustement retenus, désertèrent. Le 22 septembre, Pottotfeux adressait aux administrateurs une lettre dont la violence révèle qu'entre lui et ses collègues les rapports de force avaient remplacé la concertation. « Dépêchez bien vite des courriers dans tous les districts, faites arrêter les fuyards, faites les conduire au camp où le général se propose de faire avec nous un exemple très sévère. Voilà ce que c'est que de se laisser entraîner à de fausses mesures et de ne pas montrer de fermeté. Nous vous prévenons que si vous ne remédiez promptement au mal, nous serons forcés pour mettre à couvert notre responsabilité de rendre compte directement au Comité de Salut Public »³⁹.

La fraction du Conseil permanent du département qui contestait la part prise par Pottotfeux dans les opérations militaires eut finalement raison de lui, obtint son départ de Guise, désavoua ouvertement sa conduite : « Notre devoir est d'administrer et non de combattre. C'est au gouvernement à défendre notre département [...] Remettez au ministre le soin d'une armée qu'il ne nous appartient pas de diriger »⁴⁰. Quelques jours plus tard, le 9 octobre, le représentant en mission, Roux, et le général Belair se rendirent en mission à Guise. Pottotfeux en avait averti Beauregard par une lettre du 5 : « J'ai rendu compte à Lejeune et à Roux de vos opérations [...] J'ai désigné les nuages que la malveillance avait levé sur les opérations qui ont eu lieu et ils ont bien senti notre position et ils ne m'ont pas paru mécontents »⁴¹. Nous ignorons si les arguments que Pottotfeux avait développés pour défendre le général avaient convaincu les représentants, de toute façon, il était trop tard. Le 9 octobre, le ministre de la guerre, Bouchotte, suspendait Beauregard de ses fonctions de général de brigade et l'assignait à résidence.

39. Arch. dép. Aisne, L 1088.

40. Arch. dép. Aisne, L 1087. En réalité, les administrateurs craignaient que le Département ne soit taxé de « fédéralisme » ainsi qu'en témoigne une lettre parfaitement explicite des administrateurs à Caignard, envoyé par Pottotfeux auprès du Comité de Salut Public (également sous la cote L 1087).

41. Arch. dép. Aisne, L 1088.

Du 26 août aux premiers jours d'octobre, un civil et un militaire avaient organisé la défense en définissant une stratégie fondée sur leur propre interprétation des mouvements de l'ennemi : ils pensaient que les coalisés, plutôt que de s'avancer rapidement dans le département, chercheraient à s'emparer des forteresses proches de la frontière pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Forts de cette conviction, Pottotfeux et Beauregard s'acharnèrent à réunir, à partir des ressources locales, les moyens d'empêcher leur intrusion, de les chasser des villages qu'ils investissaient, bref à pratiquer, malgré leur faiblesse en nombre et en hommes aguerris, une guerre d'usure. Pour ce faire, l'un et l'autre harcelèrent, quitte à les heurter de front, des administrateurs, des militaires, des commissaires de guerre. Leurs détracteurs eurent finalement raison d'eux. Durant cette courte et intense période de leur alliance, leurs lettres et leurs actes en témoignent, il semble que les deux hommes se soient parfaitement compris, aient eu totalement confiance l'un dans l'autre et se soient mutuellement encouragés à faire front. L'une des dernières longues missives, que nous connaissons, de Beauregard à Pottotfeux, datant du 4 octobre 1793, peu avant sa suspension, est très caractéristique du ton de leurs échanges. Faisant état de ses difficultés en raison du petit nombre de ses soldats, des trahisons commises auprès de l'ennemi par des « aristocrates », des bruits répandus par des malveillants afin de créer la panique dans le camp, des manœuvres « infâmes » d'un commissaire de guerre qu'il fait arrêter, nullement découragé, il agit (« je suis jour et nuit au camp et n'ose plus me déshabiller pour prendre une heure de repos ») mais semble seul, peu secondé ou mal entouré et, en tout cas, coupé du haut commandement militaire. En effet, depuis le début des opérations, l'allié principal du général de brigade, celui sur qui il a compté jusqu'aux derniers jours de sa présence sur le front, fut un administrateur civil. « Ah ! mon ami, que ne pouvez-vous vous partager et rendre de doubles services à la République ! Je reçois à l'instant une lettre du procureur syndic du district de La Fère qui m'annonce l'envoi de 100 chasseurs montés et 200 hommes d'infanterie et des canonniers. Ah, je reconnais bien là Pottotfeux ! Oui, mon ami malgré que l'on cherche à entraver mes opérations, je dis toujours ça ira, ça ira et Vive la République »⁴².

Après la délivrance de Maubeuge, le 17 octobre, les habitants du district de Vervins purent se croire délivrés de la guerre, mais elle reprit à nouveau, d'avril à août 1794, une partie des combats se déroulant dans le nord du district. À nouveau, Grain tint minutieusement le récit des événements. Mais cette fois-ci, ce fut exclusivement le haut commandement de l'armée du Nord et les représentants en mission (Saint-Just passa à Guise) qui exercèrent, localement, le pouvoir militaire.

Claudine VIDAL

42. Arch. dép. Aisne, L 1088.